

n°73 Printemps 2024

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-VÉDAS

VÉDAZINE



DATES À RETENIR!

- Carnaval le 7 avril
- Védas en rire du 23 au 25 mai
- Journée Olympique le 1^{er} juin

DÉCRYPTAGE

- Occupations illégales par les gens du voyage

DOSSIER

**COMPRENDRE LE
BUDGET DE LA VILLE**



Les JO à Saint-Jean!

Samedi 1^{er} juin
8h30-18h

Complexe Sportif JB Mirallès

**18h30 Soirée repas et remise
des médailles au Chai du Terral**

- *ÉPREUVES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES*
- *NOMBREUSES ANIMATIONS ET BUVETTE*
- *DÉMONSTRATIONS : HIP-HOP, CHEERLEADING...*

Constituez votre équipe !

OUVERT À TOUS

Règlement intérieur sur :
saintjeandevedas.fr

Inscription avant le 30 avril
à jo2024@saintjeandevedas.fr



ÉDITO

du Maire



Chères Védasiennes,

Chers Védasiens,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous laisse découvrir la nouvelle formule du Védazine. Plus moderne et pratique, votre magazine propose désormais des dossiers de fond et des articles répondant, je l'espère, davantage à vos attentes. L'objectif est simple, vous informer au mieux sur la vie Védasienne. Et comme ce magazine est le vôtre, n'hésitez pas à vous l'approprier et à nous faire part de vos suggestions.

Nous avons pu échanger longuement lors de la cérémonie des vœux, notamment à propos des grands projets structurants de la ville. Alors, sachez que nous y travaillons chaque jour. Ainsi, même si vous avez l'impression que le chantier des Halles est à l'arrêt, cela est loin d'être le cas. Les différents acteurs finalisent les études et le planning des travaux est, à ce jour, respecté.

Les tennis couverts seront inaugurés au printemps et le premier coup de pelle pour le Pôle jeunesse aura lieu cet été.

Cette saison annonce aussi le retour de journées plus clémentes, nous permettant la reprise de nombreuses animations. Je pense notamment au Carnaval, au festival d'humour Védas en rire et à la Journée Jeux Olympiques, mais aussi aux expositions, spectacles, ateliers, festivals, qui ponctueront le printemps et nous donneront l'occasion de nous retrouver.

Bonne lecture!

François Rio

*Prenez soin de notre territoire,
Prenez soin de nous. Et préparons l'avenir!*





SOMMAIRE

- 5 ZOOM SUR**
Gabriel Attal à Saint-Jean!
Une Védasienne dans l'album Panini...
- 6 DOSSIER**
Comprendre l'essentiel du Budget 2024.
- 8 ÇA SE PASSE À SAINT-JEAN!**
Retour sur les événements qui ont marqué notre ville.
- 10 DÉCOUVERTES**
Dans les coulisses de votre mairie...
- 12 ÇA BOUGE À SAINT-JEAN!**
Focus sur les nouveautés védasiennes.
- 14 DÉCRYPTAGE**
Occupations illégales des gens du voyage.
- 16 EN MOUVEMENT**
Zoom sur les activités culturelles et festives!
- 18 LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS**
Vie des associations locales.
- 20 TRIBUNES**
- 21 QUESTIONS & RÉPONSES**
- 23 ON SORT!**
Agenda du printemps (mars, avril et mai)



ZOOM SUR



À la une

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, **Gabriel Attal** (à présent Premier Ministre), était en visite à Saint-Jean-de-Védas dans le cadre d'entretiens avec les élus de l'Hérault. Cet accueil républicain du Maire sur notre commune fut l'occasion d'échanger et de faire remonter certaines difficultés rencontrées sur Saint-Jean.



La photo du Mag'

La traditionnelle **cérémonie des vœux** aux Védasiens a rencontré un grand succès. En présence de nombreuses personnalités politiques, François Rio et les élus du conseil municipal ont partagé leur vision de notre ville et détaillé les projets ambitieux qui verront le jour dans les prochaines années sur Saint-Jean-de-Védas.

Sur le fil des réseaux sociaux

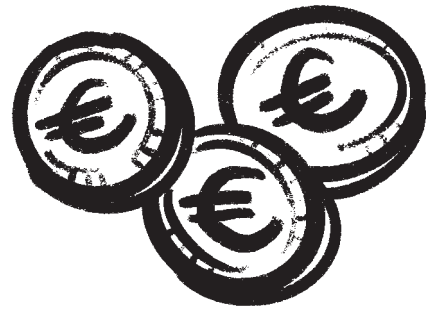
Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, parle avec ses abonnés du Théâtre du Chai du Terral dans le cadre du « plan Led spectacle vivant d'Occitanie ». Ce dispositif aide notre théâtre à réduire sa consommation énergétique!

Dans l'œil des médias

Paru dans le Midi Libre du 13.12.2023.

Elena Carrière, joueuse de foot au sein du Racing Club Védasien est présente dans l'album Panini Foot 2024 aux côtés de Kylian Mbappé. Une consécration pour cette jeune footballeuse qui évolue en championnat U15 Régional Territorial sous les couleurs de ce club védasien.





DOSSIER

Comprendre l'essentiel du budget 2024

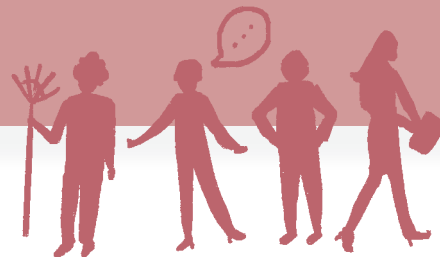
Total : 24 792 322 €

PRIORITÉS 2024

Réaliser des équipements
municipaux permettant
de répondre aux besoins
des habitants

Poursuivre la rénovation
des bâtiments municipaux

Renforcer et garantir
la qualité des services
publics offerts aux
védasiens



OÙ VA L'ARGENT ?

FONCTIONNEMENT

principales dépenses

- > Charges générales (fourniture des repas scolaires, consommation énergétique des bâtiments publics, maintenance informatique...)
- > Charges de personnel
- > Subventions versées aux Associations et au Centre Communal d'Action Sociale
- > Reversement de recettes (Montpellier Méditerranée Métropole et État)
- > Intérêts de la dette communale

17 096 942 €

INVESTISSEMENT

principales dépenses

- > Entretien des équipements et des bâtiments publics (groupes scolaires, équipements sportifs et bâtiments administratifs)
- > Réalisation de grands projets (Pôle Jeunesse, lancement des études pour la rénovation des groupes scolaires R. Cassin/A. Cabrol et L. Michel,, cours oasis, courts de tennis, Maison de la Nature...)
- > Extension de la vidéo-protection et acquisition de nouveaux radars pédagogiques
- > Entretien et rénovation de la voirie (rue de la gare...)

7 695 380 €

360 000 €

Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)

1 516 182 €

Dotations et participations (principalement État et Caisse d'Allocations Familiales)

5 094 007 €

Emprunt*

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

1 232 405 €

Produits du domaine et revenus des services publics locaux (ex. occupation du domaine public, recettes issues des services culturels, restauration scolaire...)

454 715 €

Subventions

13 502 255 €

Fiscalité (impôts et taxes)

*L'emprunt est prévisionnel; il devrait être réduit car le montant des subventions allouées évoluera positivement au fil de l'année



ÇA SE PASSE À SAINT-JEAN

Retour sur les événements marquants et les faits essentiels qui ont marqué Saint-Jean-de-Védas.



François Rio, Christophe Van Leynseele, Adjoint délégué à l'Urbanisme et Valérie Pena, Adjointe déléguée à l'Éducation ont reçu **Christophe Llop, Maire d'Espondeilhan et ses élus** afin de leur présenter les cours oasis de nos écoles et d'analyser les bonnes pratiques de ce projet innovant.

François Rio, les élus du Conseil Municipal, les membres du Conseil des Sages et des journalistes ont visité les chantiers **en cours sur les Halles Védasiennes et les courts de tennis**, en présence des techniciens et des aménageurs. L'occasion de présenter deux grands projets emblématiques de la Ville et de faire un point d'étape sur leurs avancées.

Durant deux jours et afin de marquer la fin de l'année, **la Ville a invité les aînés à un repas festif** au gymnase Jean-Baptiste Miralles. Plus de 580 Védasiens étaient présents dont nos deux doyens qui ont été honorés.. Pour les plus de 77 ans qui ne pouvaient se déplacer, 410 colis ont été distribués pour agrémenter les fêtes de fin d'année.





L'équipe municipale a remis les **médailles du travail et célébré les retraites de certains agents**. Les médaillés sont Christian Ponsero (médaille d'argent, 20 ans) et Caroline Patznick (médaille vermeil, 30 ans). Les jeunes retraités sont Christian Ponsero, Noëlle Pagan et Xavier Lebez.



Des agents de la Mairie sont intervenus dans les écoles de la commune afin de dispenser auprès des CM2, soit plus de 180 élèves, des **formations sur les gestes qui sauvent**. Pour rappel : se former aux gestes de premiers secours, c'est potentiellement sauver une vie !

Le Domaine du Terral, lieu emblématique de notre commune se refait une beauté ! Après la pose du garde-corps en fer forgé autour du bassin, la réhabilitation se poursuit, avec notamment le cheminement PMR. Des études complémentaires permettront à terme la rénovation des salles de la Cheminée et Voltaire.



Les élèves de l'école d'arts plastiques ont réalisé une **banderole pour «Festin de rue»**. Créée à partir de supports recyclés, elle mettra en avant le talent des jeunes artistes, tout en faisant la part belle à la récup'. Merci à «Twone», artiste graffeur montpelliérain pour son intervention !

L'école municipale de musique a reçu le prix des Défis de la Fédération Française de l'Enseignement Artistique pour son projet autour de la musique arabo-andalouse, dont l'intervenant n'est autre que le célèbre violoniste Rabie Houti.



« Cette rubrique est l'occasion de mettre en lumière les actions initiées par l'équipe municipale et réalisées par les agents de votre mairie. Chaque jour, ces derniers œuvrent au bien vivre à Saint-Jean-de-Védas. C'est grâce à leur engagement que notre commune fait partie des 500 communes les mieux classées dans le palmarès des villes de France où il fait bon vivre. Merci à eux ! »

François Rio
Maire de Saint-Jean-de-Védas



DÉCOUVERTES

Capucine Couderc jeune peintre au talent prometteur

Védasienne depuis toujours, Capucine est la petite-fille du célèbre peintre Jean Couderc. Autodidacte, elle dessine depuis sa plus tendre enfance. À 25 ans, elle se lance dans la profession. Rencontre avec une jeune artiste passionnée.

«*Mon inspiration est nourrie de l'esthétique de la vie, de la nature, des émotions et surtout principalement de mes rêves*» explique Capucine. Grande rêveuse, elle est issue d'une lignée d'artistes: des peintres, des photographes, des musiciens, des passionnés de loisirs créatifs...

Elle réalise des croquis, puis peint sur des toiles à l'acrylique avec une technique d'huile, notamment des paysages, des portraits, des bâtiments... Avant de devenir peintre, elle a débuté par les crayons et les feutres, puis s'est mise à l'aquarelle et aux encres avant d'avoir un véritable coup de cœur pour la gouache, l'acrylique, l'huile...

Un lancement dans la profession réussi avec déjà trois expositions à son actif dont deux à Saint-Jean!

Elle a réalisé sa première expo au Domaine du Claud avec des œuvres familiales: les siennes, mais aussi celles de sa sœur, ses cousins et son grand-père. En fin d'année dernière, Capucine a présenté ses œuvres à l'épicerie fine «*Ô délices de Marin*». Ce jeune talent Védasien est à suivre...

Envie de la contacter?
capucine.couderc1@gmail.com



Dans les coulisses de votre Mairie



Vous pensez tout savoir sur votre mairie ? Pas toujours facile de connaître les missions ou les particularités de chacun des services. Au fil des prochains mois, le Védazine vous emmènera à la rencontre des agents de votre commune...

Pour cette édition, nous vous présentons le service population, composé de sept agents: Josiane, Stella, Sandrine, Marie-José, Valérie, Carole et Benjamin. Leur domaine de compétences est vaste et englobe notamment l'accueil, l'état civil et les cimetières:

- Accueil, renseignement et orientation des usagers
- Gestion des demandes (cartes d'identité, passeports, attestations d'accueil...)
- Déclaration des actes d'état civil (naissance, décès, mariage, PACS)
- Légalisation de signature
- Inscriptions sur les listes électorales et organisation du scrutin
- Recensement citoyen et de la population
- Guichet unique de la Métropole de Montpellier

Polyvalents, Josiane, Stella, Sandrine, Marie-José, Valérie, Carole et Benjamin œuvrent quotidiennement à aider les Védasiens dans leurs démarches ou demandes de renseignements.

↪ 2363

C'est le nombre de cartes d'identité réalisé par le service en 2023!

Coordonnées: population@saintjeandevedas.fr
04 67 07 83 00

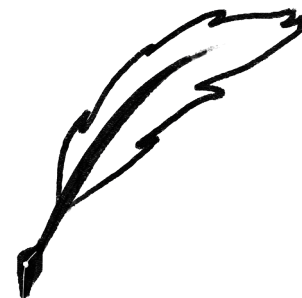
Un peu d'histoire

Photo des élus Védasiens, lors d'un conseil municipal datant de 1936 (dans le bureau du Maire actuel).

Dix élus sont représentés: Messieurs Pons, Sarlit, Raymond, Pommier, Sérié, Boyer, Mavit, Pons Camille, Valat (le Maire) et Bourcier.



Le conseil municipal en 1936



Parlez-nous de vous

Vous avez un engagement sur la commune ?

Vous vous investissez dans un domaine qui vous tient à cœur ?

Vous aimez votre ville et avez envie d'en parler avec nous ?

Votre Védazine vous donne la parole !

Vous pouvez envoyer vos textes et photos par mail à: communication@saintjeandevedas.fr

Saint-Jean-de-Védas dans le top 500 des villes où il fait bon vivre !

La ville se classe 431^{ème} sur 34 808 communes de France où il fait bon vivre !

D'après la dernière étude de l'INSEE qui prend en compte de nombreux critères tels que la qualité de vie, la santé, les commerces, l'éducation, la solidarité, les loisirs, la sécurité... nous nous hissons 8^{ème} au niveau départemental.



ÇA BOUGE À SAINT-JEAN!



Une mutuelle pour tous

Dans les prochaines semaines, vous pourrez, si vous le souhaitez, bénéficier de la mutuelle communale « Just ». Les avantages sont nombreux :

- Ouverte à tous les habitants et salariés de Saint-Jean-de-Védas
- Tarifs négociés
- Adhésion possible sans condition

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie ou le CCAS.

Les travaux réalisés à l'école G. Rascol donnés en exemple à l'Assemblée Nationale!

Dans le rapport parlementaire (n°1974) présenté à l'Assemblée Nationale par les députés issus de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation, les travaux réalisés sur l'école Georges Rascol ont été salués. Les travaux effectués sur le bâti sont un exemple de bonnes pratiques en France pour faire face aux enjeux climatiques.



Ouverture d'une nouvelle pâtisserie à Saint-Jean-de-Védas

La pâtisserie salon de thé Cazim a ouvert ses portes. Elle propose une gamme de pâtisseries avec ou sans gluten! L'établissement propose également des formules le midi.

Pâtisserie Cazim, 1 bis rue de l'Ortet.

Travaux à la Lauze

Réalisés par Montpellier Méditerranée Métropole (3M), les travaux concernant l'installation du barreau routier de la Lauze devraient débuter prochainement. Ils visent à créer une jonction à double sens du giratoire vers la Lauze, un cheminement pour les piétons, mais aussi à sécuriser les cyclistes.

Élections européennes 2024: inscription sur les listes électorales

Vous serez appelés à voter aux élections européennes le dimanche 9 juin. Pensez dès maintenant à vérifier votre inscription sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 3 mai pour vous inscrire ou mettre votre situation à jour.

Rendez-vous en mairie ou sur servicepublic.fr, munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.





plus d'infos

Collecte des déchets modification du calendrier

À compter du 18 mars, les horaires de collecte des déchets seront modifiés.

Pour les habitants hors centre-ville

Ordures ménagères

- Habitat individuel: jeudi matin
- Habitat collectif: lundi, mercredi et vendredi matins

Emballages et papiers

- Habitat individuel: mardi ou mercredi matins (en fonction de votre lieu d'habitation)
- Habitat collectif: lundi et mercredi matins

Biodéchets

- Habitat individuel: lundi matin

Pour les habitants en centre-ville

Fin de la collecte en crochet de vos sacs noirs et jaunes à votre porte dans le centre-ville. Des Points d'Apport Volontaire ont été mis en place pour déposer vos déchets (bacs jaunes pour vos emballages et papiers et bacs gris pour vos ordures ménagères).

En habitat collectif:

- Ordures ménagères: lundi, mercredi et vendredi matins
- Emballages et papiers: lundi et mercredi matins
- Biodéchets: lundi matin

Infos: montpellier3m/dechets

Pensez à débroussailler votre jardin pour éviter les incendies!

Le printemps est la période indiquée pour réaliser le débroussaillage de votre jardin et ainsi réduire drastiquement les risques d'incendies. Cela permet de vous protéger et de protéger vos biens et votre environnement.

Actions essentielles à réaliser:

- Créer des discontinuités dans la végétation: supprimer les arbustes sous les arbres et couper les branches en contact avec votre maison
- Entretien son jardin: tondre l'herbe, couper les broussailles, élaguer les arbres...
- Nettoyer: supprimer les combustibles potentiels, composter, jeter à la déchetterie...

Infos: feux-foret.gouv.fr



Louez solidaire!

Vous êtes propriétaire d'un bien? Que ce soit à travers des réductions d'impôts, primes ou subventions selon le mode de location choisi, la Métropole vous accompagne pour louer votre bien.

Faites la simulation en contactant le 04 67 34 71 00 ou en scannant le QR Code ci-contre.



N'oubliez pas votre pass' gratuité

Depuis le 21 décembre dernier, les transports en commun sont gratuits pour tous les habitants de la métropole. Afin de faciliter vos démarches, vous pouvez télécharger l'application mobile « M'Ticket Tam » disponible sur Android ou App Store.



Maintenance des lignes électriques

Afin d'optimiser la distribution d'énergie électrique et d'éviter la corrosion des pylônes, des travaux d'entretien des lignes électriques vont être entrepris du 2 au 5 avril sur l'ensemble du territoire.



DÉCRYPTAGE

Occupations illégales des gens du voyage sur Saint-Jean-de-Védas

Que dit la loi ?

En matière d'accueil des gens du voyage, le droit français oscille entre préservation du mode de vie itinérant des gens du voyage et nécessité de maintenir l'ordre public et de faire respecter le droit de propriété. Un équilibre difficile d'autant que la notion de « gens du voyage » n'est pas clairement établie.

La loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, dite loi « Besson », prévoit l'adoption, dans chaque département, d'un schéma départemental déterminant les secteurs géographiques d'implantation des aires d'accueil. Les villes de plus de 5 000 habitants ont alors l'obligation de créer, d'aménager et d'entretenir des aires d'accueil réservées aux gens du voyage.

L'application de ce schéma départemental (SDAHGV) est devenue de la compétence de la Métropole en 2015 avec la loi Notre et s'applique à l'ensemble du territoire de Montpellier Méditerranée Métropole (3M).

À ce jour, 4 communes métropolitaines ne sont pas conformes au SDAHGV datant de 2018 : Villeneuve-lès-Maguelone, Montpellier, Grabels et Saint-Jean-de-Védas.

Afin que ces communes puissent répondre aux obligations légales, Montpellier Méditerranée Métropole doit se rapprocher d'elles pour les accompagner dans cette démarche de régularisation et les aider à trouver du foncier disponible, et en adéquation avec les impératifs de construction de ces aires.



La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage relèvent de la compétence de 3M même si le montage financier est plus complexe puisque 1/3 de ces aménagements doit être financé par la commune, 1/3 par le fonds de solidarité des autres communes et 1/3 par la Métropole.

À ce jour, il semble qu'il manque 80 places d'aires d'accueil. Le Maire a interpellé 3M. Si notre commune créait une de ces aires, la procédure d'expulsion sur arrêté préfectoral devrait être plus rapide, que l'occupation ait lieu sur une parcelle privée ou publique. Cela étant, il est à noter que certaines familles des gens du voyage ne souhaitent pas aller sur ces structures et que d'autres en sont interdites pour cause de dégradation.

Les solutions ne sont donc pas si faciles à trouver.

Bon à savoir:

Les procédures sont différentes si l'occupation a lieu sur une parcelle publique ou une parcelle privée.

Sur le domaine public, c'est à la commune de porter l'action en justice après constat d'huissier afin que la procédure d'expulsion soit menée.

Sur le domaine privé, c'est au propriétaire de la parcelle d'engager la procédure.

Occupations illégales sur notre ville

Depuis plusieurs années, mais ce mouvement s'amplifie depuis 2023, Saint-Jean-de-Védas, comme d'autres communes de la métropole, subit des occupations illégales récurrentes par les gens du voyage avec de nombreuses conséquences néfastes: dégradations de biens publics et privés, excréments, déchets, fils électriques dénudés, détériorations, vandalisme, insalubrité, branchements sauvages, agressions, intimidations, cambriolages, vols, menaces, extorsions... créant un climat tendu et un sentiment d'insécurité.



Le mot du Maire de Lattes

«Le problème des gens du voyage est récurrent et prend une tournure catastrophique depuis deux ans.

Après avoir envahi tous les ans des terrains, maintenant, ils en achètent avec des prête-noms et construisent de véritables lotissements en zones agricoles.

La commune est en plein combat judiciaire pour interdire cette nouvelle pratique.

Le coût financier de ces procédures est à la charge des contribuables Lattois.

Monsieur le Préfet nous aide, mais le temps judiciaire et les contraintes de procédure jouent en leur faveur.»

Cyril Meunier
Maire de Lattes

Les actions de notre commune

La Ville de Saint-Jean-de-Védas engage les procédures d'expulsion sur le domaine public dès lors qu'une occupation illégale est constatée. En parallèle, elle en informe les services de la Préfecture.

Si vous êtes confrontés à un problème d'occupation illégale des gens du voyage sur votre domaine privé, les services de la Mairie peuvent vous expliquer la procédure à suivre. N'hésitez pas à les contacter.

Le 1^{er} février dernier, une réunion s'est tenue à la Préfecture, présidée par le Préfet et en présence du Procureur, des Maires concernés par cette problématique, des forces de gendarmerie et de la police nationale, du Sénateur Monsieur Bourgi, du Député Monsieur Sorez et des entrepreneurs de la ZAE de la Lauze. Au-delà des échanges constructifs, il est établi que sans création d'une aire d'accueil sur notre territoire, les procédures seront plus longues.

C'est pourquoi, la commune va s'engager dans cette démarche.



Le mot du Maire de Castelnau-le-Lez

«Nous faisons face effectivement à des occupations ponctuelles de la part des gens du voyage même si notre collectivité a créé une APA (Aire Permanente d'Accueil) en conformité avec le schéma départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage, en application avec la loi n°2000-614 du 05/07/2000.»

Frédéric Lafforgue
Maire de Castelnau-le-Lez



Le mot du Maire de Pérols

«Avec un engagement financier de 23 M€, la Métropole de Montpellier vise à accueillir dignement les gens du voyage, en alignement avec la loi Besson. Pour mener à bien ce plan, l'aire initialement prévue à Saint-Jean-de-Védas sera déplacée et installée dans la commune de Juvignac.»

Jean-Pierre Rico
Maire de Pérols



EN MOUVEMENT

Saint-Jean-de-Védas célèbre son Carnaval!

Le traditionnel carnaval se déroulera le dimanche 7 avril à partir de 14h au parking du groupe scolaire René Cassin. Au programme: déambulation, stands de maquillage, animations...

Programme sur: saintjeandevedas.fr



Lancement du Club Nature!

La Maison de la Nature a lancé un Club Nature. Ouvert aux 6-17 ans un mercredi par mois (14h-17h), le Club propose aux jeunes de passer du temps dans la nature, de découvrir et d'observer la faune et la flore... De nombreuses activités ludiques qui raviront les jeunes explorateurs.

Infos: saintjeandevedas.fr ou maisondelanature@saintjeandevedas.fr



Des spectacles à foison pour le dernier trimestre de la saison du Chai

Le Chai du Terral vous accueille pour le dernier trimestre de la saison, avec au programme: de la musique stellaire, du théâtre agricole, de l'art en mouvement, du cirque...

À noter: fin mars, le Chai accueillera le spectacle «Petit paysan tué» avec une garderie culturelle pour les enfants (5-12 ans).

Infos: chaiduterral.com

Le Chai du Terral terminera sa saison culturelle dans le patio arboré de la médiathèque. Cette année, remontons le temps et partons à la rencontre d'Ulysse et de Pénélope, d'Eros et de Psyché les 15 et 22 mai.

Infos: chaiduterral.com

Le Printemps des Poètes s'invite à la médiathèque Jules Verne!

Dans le cadre du « Printemps des Poètes », votre médiathèque proposera de nombreuses animations :

- Du 9 au 30 mars: Exposition d'Esther Raschilas, autrice du recueil « Scoliose » (vernissage le 18 mars)
- Le samedi 23 mars: Journée de l'Objet-Livre, vous pourrez rencontrer de nouvelles formes de lecture pour les tout-petits, créer votre carnet et découvrir des maisons d'édition.

Infos: mediatheques.montpellier3m.fr



Découvertes artistiques pour les jeunes Védasiens

Durant le mois de mars, Johanna Dupuy-Hemimou de la compagnie Ayouna Mundi, jouera son spectacle « Comme une grande ronde » dans toutes les écoles maternelles municipales. Des échanges auront également lieu avec les tout-petits de la Maison de la Petite Enfance. Cette création s'articulera autour d'albums de littérature jeunesse, afin d'explorer des chemins menant les enfants vers la lecture.

Les élèves de l'école maternelle René Cassin ont participé à des ateliers de danse animés par la chorégraphe Kirsten Debrock dans le cadre du spectacle « Feuilles » proposé par le Chai du Terral. Objectifs: leur faire découvrir la danse, les mettre en mouvement et leur permettre de s'exprimer corporellement.

Les jeunes Védasiens des Centres Jeunesse et de loisirs ont réalisé de superbes tableaux pendant les vacances scolaires d'hiver. Leurs œuvres sont exposées au Service Enfance et Jeunesse en mairie. Merci à eux, ainsi qu'à leurs animateurs: Benoît, Lucie, Laure et Renaud.



« Art du commun » le tableau de l'artiste Zayra Deberdt Tuerhong

François Rio met à disposition un mur de son bureau en mairie pour des expositions éphémères. Régulièrement, une nouvelle œuvre picturale (amateur ou professionnelle) y est exposée.

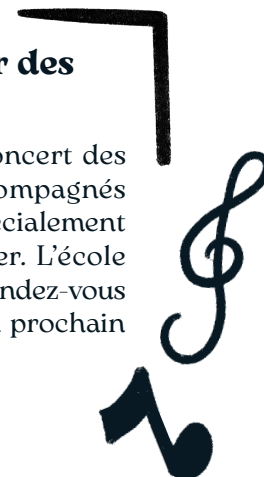
Merci à l'artiste Védasienne Zayra Deberdt Tuerhong, originaire de Xinjiang (province de Chine) pour son œuvre « Fermier à Kashgar, Xinjiang ». Ouïghour, Zayra nous rappelle que dans son pays d'origine, elle n'a pas les mêmes droits que les Han Chinois.

Si vous souhaitez proposer votre œuvre, vous pouvez candidater par email à: secretariat@saintjeandevedas.fr



Retour sur le concert Chœur des femmes et des enfants

Vous étiez nombreux à assister au concert des chœurs de femmes et d'enfants accompagnés par un ensemble instrumental créé spécialement pour l'occasion le 9 décembre dernier. L'école municipale de musique vous donne rendez-vous le 16 mars au Chai du Terral pour son prochain concert mettant à l'honneur la danse.



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



La rubrique « La Parole aux associations » est dédiée à la vie des associations locales. Elle est le reflet de la diversité et de l'engagement des associations et plus particulièrement de leurs bénévoles et membres.

Bon à savoir!

Vous souhaitez promouvoir les activités de votre association ? Vous pouvez dès à présent transmettre vos informations pour le prochain magazine couvrant la période estivale (juin, juillet et août) à : communication@saintjeandevédas.fr

Guy Carrière reçoit la médaille de la Jeunesse et des Sports

Actuellement professeur d'aïkido au sein de l'Aikikan dojo, M. Carrière a débuté ce sport en 1971. Sa carrière dans le sport a été jalonnée de succès : organisation de nombreux stages et rencontres ; implication dans la vie de la fédération... La médaille de la Jeunesse et des Sports récompense son engagement associatif. Bravo!



La Ville donne des denrées alimentaires aux Paniers de l'Espoir

Dans le cadre de l'initiative globale « Tous anti-gaspi », la Ville a conclu un partenariat avec l'association les Paniers de l'Espoir. Il s'agit de donner les denrées non consommées par les élèves durant les temps de cantine à l'association (aliments non réchauffés, emballages non ouverts, DLC supérieures à 48h...).

Les bénévoles de l'association effectuent ainsi des tournées sur les écoles et l'ALSH pour récupérer les denrées qui sont ensuite données à des Védasiens dans le besoin.



Félicitations aux karatékas Védasiens

Les élèves de l'école de Karaté de Saint-Jean-de-Védas ont participé au Championnat de Karaté de l'Hérault. Chacun d'entre eux a été récompensé par une place sur le podium ! Mention spéciale à Lilian Muepu, dans la catégorie combat senior, grand vainqueur qui a obtenu la médaille d'or.



Rencontre européenne de self-défense

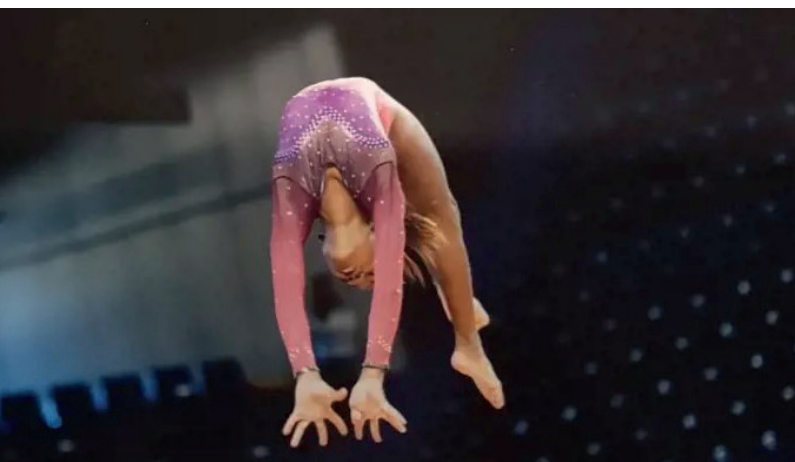
Beau succès pour la rencontre européenne de self-défense - Krav Maga ayant eu lieu en décembre dernier au gymnase de la Combe. Animée par deux experts internationaux en la matière, Marco Morabito (Italie) et Jacques Levinet (France), cette rencontre a été suivie par plus de cinquante stagiaires issus de toute l'Europe.

Fête de l'école de cirque Kerozen & Gazoline

Kerozen et Gazoline, école de cirque védasienne propose une grande fête au parc du Terral le dimanche 2 juin (14h30-18h30). Au programme des ateliers d'équilibre, de jonglerie, de mât chinois, de trapèze..., mais aussi des spectacles!

Entrée libre.

Infos: kerozenetgazoline.com



Compétition départementale de gymnastique à Saint-Jean!

Les samedi 30 et dimanche 31 mars, le Gym Club organise une compétition départementale de gymnastique au gymnase de la Combe.

Infos: ingrid.benezeth@hotmail.fr ou 06 10 09 55 70

Ateliers d'initiation à la méditation et à l'interprétation des rêves

L'association «Rêve ta vie en couleurs» propose deux ateliers:

- Méditation: définition de la méditation puis expérimentation
- Initiation à l'interprétation des rêves: découverte de la symbolique des rêves

Date: samedi 23 mars de 14h à 17h/17h30

Lieu: Salle bien-être (Salle des Granges)

Tarifs: 10 € / atelier ou 15€ / 2 ateliers (+ 10€ d'adhésion pour les nouveaux adhérents)

Infos et inscriptions: 06 60 25 00 58 ou 06 83 18 92 20 ou p.pratlong@orange.fr ou sylvane.s@orange.fr

D'AICI D'ALAI fête ses 10 ans

L'association de culture occitane fête ses 10 ans les 3 et 4 mai prochains. Au programme des animations gratuites qui se dérouleront au Centre Culturel de Saussan: exposition, concert, contes, conférence, jeux languedociens, danses occitanes...

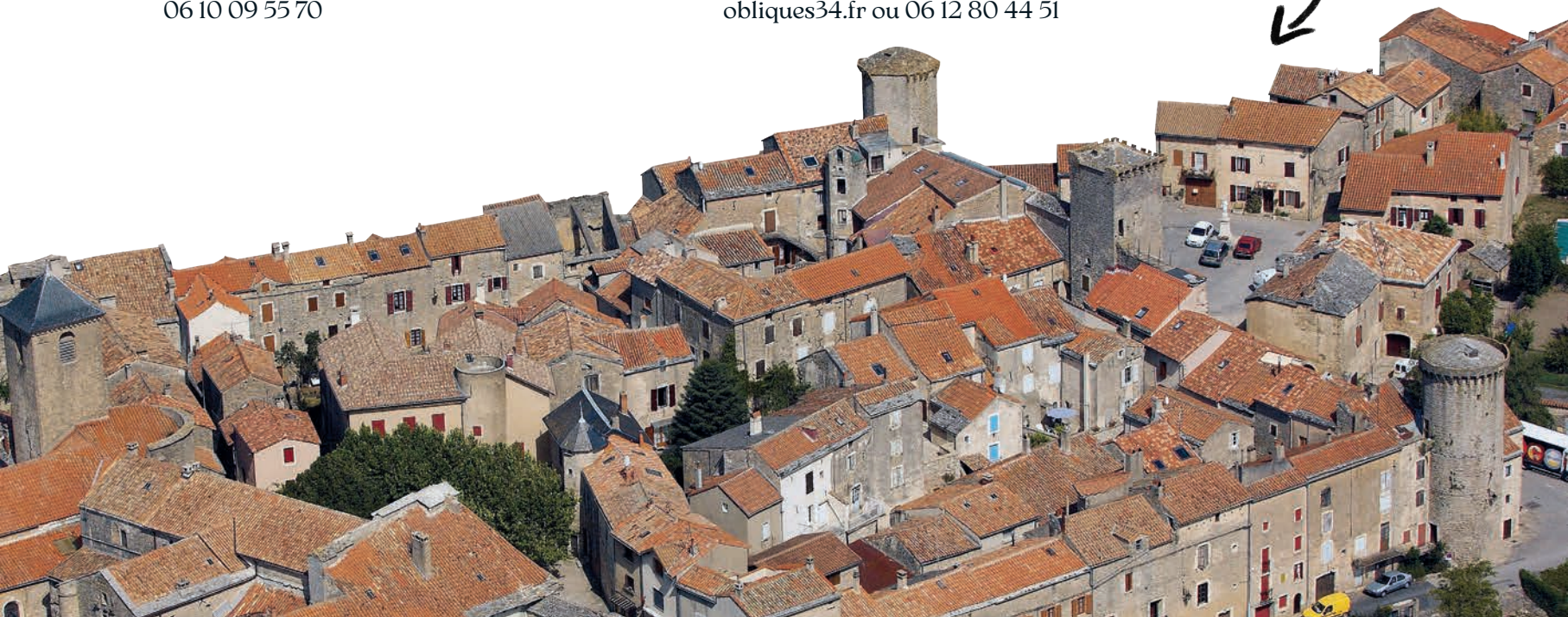
Infos: daicidalai@gmail.com

Découverte du patrimoine avec Obliques

Durant les prochains mois, l'association Védasienne «Obliques - arts & cultures» propose de vous faire découvrir ou redécouvrir les lieux suivants:

- 17 mars: Pas de l'Escalette et La Cavalerie
- 28 avril: Aigues-Mortes
- 19 mai: La Couvertoirade et Sainte-Eulalie-de-Cernon
- Du 27 au 31 mai: voyage «chez les Ch'tis»

Infos: association.obliques@gmail.com ou obliques34.fr ou 06 12 80 44 51



TRIBUNES

Opposition

Groupe St Jean à venir: Marie-Laure Oms, Paul Liberator de Boisgelin, Emmanuelle Mysona.

Le maire mis en minorité en novembre. Le conseil municipal annulé, faute de quorum, en décembre. Un rapport d'orientation budgétaire 2024 vide, en janvier. Des projets annulés ou reportés... Des dossiers perdus. En 4 ans, une seule promesse de campagne de M. Rio est sortie: 3 tennis couverts pour 2,3 millions. Il prétendait ralentir l'urbanisation et adapter St-Jean, il n'en est rien. Côté finances, de 2020 à 2024, les dépenses de personnels ont explosé de près de 40% pour atteindre 10 millions avec 20 agents de moins que Lattes à budget identique! À quoi servent les recettes fiscales et celles des services publics en hausse? On se pose la question.

contact@saintjeanavenir.fr

Groupe « Vision védasienne »: Luc Robin, Henri Fontvieille, Arlette Vessiot.

MONTPELLIER 3 M vide la commune de ses compétences et condamne notre Maire à la célébration de festivités ou de quelques réalisations.

Où sont les intentions de début mandat: réhabilitation de la ZI actuelle, extension de la Gendarmerie, Halles gymniques, frein à la construction... sujets étouffés par la ligne 5 du TRAM et son grand parking, la fin des 2268 logements de ROQUEFRAISSE, l'extension de la LAUZE Est sans réhabilitation de l'existant, le COM... plus de 120 hectares d'espaces libres concédés sans contreparties ni concertation!

Visionvedasienne.com

Vincent Boisseau

Texte non parvenu dans les délais.

Gérard Théol, pour tous les Védasiens

Texte non conforme à la législation en vigueur.

Groupe majoritaire

Comme de nombreuses communes de France, nous subissons aujourd'hui une difficulté d'accès aux soins.

Nombre d'entre vous n'ont pas de médecin traitant et ne peuvent se faire ausculter lorsqu'ils en ont besoin. L'accès aux médecins spécialisés est encore plus compliqué.

Cette problématique pourrait nous pousser à travailler sur un projet de maison de santé. Les maisons de santé sont des structures pluri professionnelles constituées de professionnels médicaux, auxiliaires médicaux ou pharmaciens.

Cet axe de réflexion est à travailler avec les professionnels de santé. En effet, ceux-ci exerceraient au sein de cette structure mais pour ce faire, ils doivent se mobiliser et élaborer un projet de santé attestant de leur exercice coordonné. Les maisons de santé sont appelées à conclure avec l'Agence Régionale de Santé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, préalablement à tout versement d'une aide financière.

Dans la même démarche de solidarité sociale, la municipalité de Saint-Jean-de-Védas a décidé de proposer aux habitants et personnes travaillant sur la commune l'opportunité de bénéficier d'une mutuelle «santé» à des tarifs attractifs notamment pour les non actifs qui n'ont plus de prise en charge, éventuellement, par leur employeur.

Une réunion publique sera prochainement organisée pour vous permettre de connaître le dispositif et son offre. Des permanences régulières seront mises en place au sein de la commune en fonction de l'intensité de la demande.

**Votre Groupe Majoritaire
Écrivons Ensemble l'Avenir**

Accueil de la mairie
04 67 07 83 00

Secrétariat du maire
et des élus
04 67 07 83 01

Police municipale
04 67 47 47 33

Chai du Terral
04 67 82 02 34

École de musique
04 67 85 65 52

École d'arts plastiques
04 67 85 65 52

Médiathèque Jules Verne
04 67 15 47 57

Maison des associations
04 67 82 36 20

Centre communal d'action
sociale (CCAS)
04 67 07 83 04

Maison de la Nature
04 67 13 82 31

Centre Jeunesse
04 99 52 78 75

Accueil de loisirs
périscolaire (ALP)
04 67 50 28 16

Accueil de loisirs sans
hébergement (ALSH)
04 99 52 20 62

Service des affaires scolaires
04 67 07 83 16

Maison de la petite enfance
04 67 27 78 02

Relais petite enfance
04 67 42 76 88

Lieu d'accueil enfants-parents
04 67 42 76 88

Services techniques
04 67 42 77 16

Urbanisme
04 99 54 98 60

Point Propreté (déchetterie)
04 67 07 34 25

Montpellier Méditerranée
Métropole
04 67 13 60 00

QUESTIONS RÉPONSES

Dans chaque numéro du Védazine, l'équipe municipale répond à vos questions.



Q. On m'a dit que l'arrêt de tram Saint-Jean centre allait disparaître avec le projet des Halles... Je m'en inquiète.



R. J'ai effectivement déjà entendu plusieurs Védasiens s'inquiéter de la disparition de cet arrêt. Je tiens à vous rassurer: cet arrêt ne sera pas supprimé et il n'en a d'ailleurs jamais été question.

Adeline

**François Rio
Maire**

Q. J'ai appris que vous rencontriez des difficultés pour financer le festival des arts de la rue Festin de rue. Les mécènes semblent plus frileux. Pourquoi ?



R. Effectivement, le financement de ce festival par les mécènes ou le partenariat est de plus en plus difficile, et cela pour plusieurs raisons.

Dante

Jusqu'à présent, la commune de Saint-Jean regorgeait de projets immobiliers qui permettaient aux promoteurs et aux entrepreneurs de réaliser de beaux projets, ces acteurs se retirent petit à petit de ce mécénat.

Il nous faut donc chercher ailleurs afin de pouvoir faire perdurer ce Festin de rue, gratuit pour tous. C'est ce à quoi nous nous attelons.

L'autre difficulté est liée à la conjoncture économique de plus en plus contraignante pour les entreprises et artisans.

Mais si vous voulez participer à ce beau projet, n'hésitez pas à solliciter le service culturel!

**Véronique Fabry
Première Adjointe au Maire**

ON SORT!

MARS

MERCREDI 6

- **Atelier Hôtel à insectes**
14h-17h - Maison de la Nature - Parc du Terral
- **Marionnettes « La Grande Fabrique de Mots »**
14h30 - Chai du Terral

DU 8 AU 10 MARS

- **Bazar Solidaire**
9h-19h - Les Tibouchines - Salle des Granges

DU 9 AU 30 MARS

- **Expo d'Esther Raschilas**
Médiathèque

MERCREDI 13

- **Balade à vélo contée**
14h-17h - Maison de la nature - Terral

JEUDI 14

- **Conférence « L'agroécologie pour une alimentation saine et une agriculture durable »**
19h - Maison de la nature - Granges

VENDREDI 15

- **Vernissage « Printemps des Poètes »**
18h - Médiathèque

SAMEDI 16

- **Concert des professeurs et élèves**
20h30 - École de musique - Chai du Terral

DIMANCHE 17

- **Tournoi de badminton**
8h-19h - Gymnase J.-B. Miralles
- **Concert**
17h30 - Ensemble vocal de Grabels- Église

MERCREDI 20

- **Théâtre « Nadir »**
10h - Chai du Terral

SAMEDI 23

- **Journée de l'Objet-Livre**
Médiathèque
- **Concert**
21h - Les Paniers de l'Espoir - Salle des Granges

DU 26 MARS AU 30 AVRIL

- **Expo fashion récup'**
Médiathèque

MARDI 26

- **Conseil municipal**
18h30- Salle des Granges

MERCREDI 27

- **Atelier fashion récup'**
10h-12h30 - Médiathèque
- **Atelier « Se nourrir de la nature »**
14h-17h - Maison de la nature - Terral
- **Balade « ...Pollution lumineuse »**
19h-21h - Maison de la nature - Rdv Mairie

VENDREDI 29

- **Théâtre « Petit Paysan Tué »**
20h - Chai du Terral

SAMEDI 30

- **Compétition de gym**
7h-20h - Gym Club - Gymnase de la Combe
- **Répare-Café**
9h-12h - Demain c'est Aujourd'hui - Salle polyvalente René Cassin

DIMANCHE 31

- **Compétition de gym**
7h-20h - Gym Club - Gymnase de la Combe

AVRIL

DU 2 AU 4 AVRIL

- **Cirque et art en mouvement**
19h - LUN.E.S - Salle des Granges

MERCREDI 3

- **Atelier fashion récup'**
10h-12h30 - Médiathèque

DU 6 AU 20 AVRIL

- **Ateliers créatifs**
Encre Sauvage

SAMEDI 6

- **FISE**
Skateboard & Trottinette freestyle - Skate Park

DIMANCHE 7

- **Carnaval**
Dès 14h - Organisé par la Ville - Parking René Cassin

DIMANCHE 14

- **La Védasienne**
7h-14h - Pignon Libre Védasien

DIMANCHE 21

- **Loto**
8h-20h - SJVBA - Salle des Granges

VENDREDI 26

- **Concert « Kolinga »**
20h - Chai du Terral
- **Concert musiques du monde**
20h - École de musique - église

SAMEDI 27

- **Répare-Café**
9h-12h - Demain c'est Aujourd'hui - Salle polyvalente de René Cassin



MAI

DU 1^{ER} AU 31 MAI

- **Expo « Fenêtre ouverte sur la nature »**
ART C.H.A.I – Médiathèque

DU 10 AU 12 MAI

- **Braderie**
Lekoli – Salle des Granges

DU 13 MAI AU 2 JUIN

- **Expo de fin d'année**
École municipale d'arts plastiques - Galerie F. Porras (vernissage le 14.05 à 19h)

MERCREDI 15

- **Atelier Art et Suspensions**
14h-17h - Maison de la nature - Terral
- **Contes musicaux « Passeurs d'histoires »**
20h - Chai du Terral - Médiathèque

JEUDI 16

- **Concert musiques du monde**
20h30 - École de musique - Église

MERCREDI 22

- **Déambulation et glanage**
14h-17h - Atelier - Maison de la nature – Terral
- **Contes musicaux « Passeurs d'histoires »**
20h - Chai du Terral – Médiathèque

JEUDI 23

- **Védas en Rire « Bérengère Krief »**
20h30 - Chai du Terral

VENDREDI 24

- **Conférence « Arte Natura... »**
Art C.h.a.i – Médiathèque
- **Fête de la Nature**
Parc du Terral
- **Védas en Rire « Jeanfi Janssens »**
20h30 - Chai du Terral

SAMEDI 25

- **Répare-Café**
9h-12h - Demain c'est Aujourd'hui - Salle polyvalente de René Cassin
- **Espoir en fête**
9h-22h - Espoir pour un enfant 34 – Salle des Granges et place Puits de Gaud

- **Fête de la Nature**
Parc du Terral

- **Védas en Rire « Kevin Levy »**
20h30 - Chai du Terral

SAMEDI 1^{ER} JUIN

- **Les JO à Saint-Jean!**
Site J.-B. Mirallès

RETROUVEZ TOUT
L'AGENDA SUR:
SAINTJEANDEVEDAS.FR



2ÈME ÉDITION DU FESTIVAL D'HUMOUR

VÉDAS EN RIRE

23, 24 ET 25 MAI
20H30



23 / 05
BÉRENGÈRE KRIEF
"EN RODAGE"

RÉSERVATION



24 / 05
JEANFI JANSSENS
"TOMBÉ DU CIEL"

RÉSERVATION



25 / 05
KEVIN LEVY
"COCU"

RÉSERVATION



CHAI DU TERRAL, 34430 SAINT-JEAN-DE-VÉDAS



COMPAGNIE



COCOTTE MINUTE
SPECTACLES MIJOTÉS ET DÉTONANTS

Mission Locale Montpellier
Méditerranée Métropole

François RIO

Maire

saintjeandevedas.fr